

Un nouveau président pour l'ARMLB



(Michel Guernion, Marie-Renée Oget, Marc Kerrien président ARML Bretagne et Henri Civel)

Les présidences des 17 Missions locales de Bretagne réunies au sein de l'Association régionale ont élu leur nouveau Président : Marc Kerrien. Le nouveau bureau est désormais composé de : Gaëlle Andro, Henri Civel, Christine Cloarec, Olivier Cojan, Michel Guernion, Jean-Yves Le Douarin, Isabelle Melscoët, Marie Renée Oget.

L'association régionale est une structure légère (4 salariés), elle fonctionne grâce au soutien des 17 ML (leurs administrateurs bénévoles et leurs salariés), de l'Etat et de la Région.

L'ARMLB remplit des missions à vocation :

- interne : assurer la cohésion du réseau, participer à l'organisation de la formation continue des 600 salariés,
- externe : participer à l'observation statistique des jeunes, développer des partenariats en Bretagne,

Elle appartient au réseau national (14 associations régionales et 440 Missions locales)

« La rentrée c'est toute l'année avec les Missions locales »

Les Missions Locales remplissent une mission de **service public** d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des jeunes en insertion professionnelle. Elles interviennent en qualité d'opérateur national du Conseil en évolution professionnelle (CéP) et participent activement au Service public régional d'orientation (SPRO).

En Bretagne, chaque année, près de 600 **professionnels des 17 Missions Locales**, avec l'appui des **300 administrateurs locaux, de parrains et de leurs partenaires** accompagnent **quelques 50 000 jeunes à la recherche d'un emploi, d'une formation.**

Nombreux sont les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni scolaires, ni étudiants, et qui s'interrogent sur leur devenir :

- choisir un métier,
- trouver une formation,
- avoir une expérience professionnelle,
- trouver des solutions pour se loger ou se déplacer

Chaque mois, plus de 3 000 jeunes arrivent dans l'un des 240 points d'accueil pour connaître les services de la Mission locale :

- accompagnement individualisé
- ateliers collectifs
- informations sur l'orientation, l'emploi, la formation, la mobilité, le logement, la santé, l'accès aux droits
- mise en relation avec différents partenaires (employeurs, organismes de formation, ...)
- recherche de solutions financières

Les Missions locales permettent aux jeunes d'accéder à :

- des contrats d'accompagnement : Garantie jeunes, contrat d'accès à la qualification
- des formations,
- des expériences : missions comme le service civique, expérience à l'étranger
- des contrats de travail : apprentissage...

En 2016, les missions locales de Bretagne :

- Ont accueilli 19 943 jeunes
- Ont accompagné 49 601 jeunes (soit 1 jeune actif sur 4)
- Ont permis à 18 216 jeunes de signer à minima un contrat de travail
- Ont permis à 8 786 jeunes d'entrer en formation

Contact Association Régionale : 02 99 54 79 28